

Jean-Baptiste André Godin à Jules-Charles Godon, 12 [octobre 1846]

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Godon, Jules-Charles \(1814-1891\)](#) est destinataire de cette lettre
[Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote ARCH-FAM-2021-0-0815

Collation 1 p. (86v)

Nature du document Brouillon manuscrit d'une lettre

Lieu de conservation Familière de Guise

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules-Charles Godon, 12 [octobre 1846], Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27719>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [12 octobre 1846](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Godon, Jules-Charles \(1814-1891\)](#)

Lieu de destination Laon (Aisne)

Description

Résumé Sur, semble-t-il, l'affaire de contrefaçon des appareils de la manufacture Godin-Lemaire : Godin demande le renvoi des brevets et des notes qu'il lui a confiés. Sur l'accident de transport survenu le 2 novembre 1845 : demande s'il doit retirer les poèles cassés du lieu où ils ont été déposés, ce qui permettrait de les réparer et de les mettre en vente au moment où commence la saison de la vente.
Notes Le brouillon occupe la partie médiane du folio 86v. Une copie de la même lettre, sans modification de texte, est conservée au Cnam dans le registre de la correspondance active de Godin FG 15 (2), page 2.

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Brevets d'invention](#), [Contrefaçon](#), [Distribution des produits](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Godon, Jules-Charles (1814-1891)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Droit/Justice
- Fourierisme

Biographie Magistrat et fourieriste français né en 1814 à Laon (Aisne) et décédé en 1891. Il est inscrit à l'ordre des avocats de Laon en 1838 avant d'être nommé en 1848 substitut du procureur de la République à Laon. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en février 1878 alors qu'il est conseiller à la Cour d'appel de Caen (Calvados).

Nom Oudin-Leclère, Louis (1803-1885)

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

ActivitéDroit/Justice

BiographieAvocat français né en 1803 à Froidmont-Cohartille (Aisne) et décédé en 1885 à Vervins (Aisne). Louis Onésime Victor Oudin est l'époux de Rose Madeleine Leclère. Son patronyme d'usage est Oudin-Leclère. Avoué à Vervins (Aisne) au XIXe siècle. Son nom est parfois orthographié « Houdin » ou « Oudin-Leclerre » par Jean-Baptiste André Godin.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 20/02/2024

11 ~~of~~^é 1846 Guise

Monsieur Bonneguerre

je vous prie de remettre à mon domestique le
bonne trois ans francs le présente sous main avec d
avec vous

11 Monsieur Bonneguerre

je vous remets sous ce jeté
des recouvrements à moi pr 32.50
— chevignon au 30 pt 231.
— fumet noir 100 pt 64.80

ensemble pr 311.20
dont rembroyez monsieur et mesme auquel
je suis l'honneur de ce salut

12 Monsieur Guille

les intentions de cette saison n'ayant pas changé
dans votre dernière lettre du 2 je vous prie de me permettre
de me faire passer sans retard dans toutes les parties et toutes
les sorties que je vous ai promises. J'en ai fait affaire et
rembroyez monsieur de je doit rester presque entièrement dans
les villes faibles des Hautes dont toutes débordent
la saison de la vaste étant arrivée je pourrais
les repasser et les faire au contraire
remplir monsieur de la partie de ma Bretagne
et ouvrir une autre partie de la

12 Monsieur Segret-Poncet à Bernot

J'aurais à votre disposition à partir de
mardi de cette semaine le poêle que vous
m'avez demandé mois je vous parisiens que
pour cette première affaire je desire que elle
ne soit réglée au moins morte' comptant en
espèce le reste en effet à trois mois

J'ai l'honneur de vous salut